

Diplomatie

Federica Mogherini: « Il faut créer un Etat stable en Libye »

PAGE 4

« L'Europe est le seul acteur à agir en Méditerranée, j'insiste sur ce point »

Mogherini: « Il faut créer un Etat stable en Libye »

Pour la chef de la diplomatie de l'UE, un accord migratoire avec les autorités libyennes est impossible à ce stade

ENTRETIEN

A lors qu'un conseil européen des affaires étrangères devait notamment être consacré, lundi 17 juillet, à la lutte contre les réseaux de trafiquants de migrants en Méditerranée, Federica Mogherini, la chef de la diplomatie européenne, analyse les enjeux de la politique de l'Union européenne (UE) vis-à-vis de la Libye et de la Syrie.

Un accord migratoire est-il possible avec un pays en plein chaos comme la Libye ?

Il est impensable d'imaginer pouvoir bloquer aujourd'hui la route de la Méditerranée centrale, et certainement pas par un accord, du moins pas avant que la crise en Libye ne soit résolue. Nous devons toujours respecter les règles internationales de non-refoulement. On n'arrête pas les gens au milieu de la mer. On les sauve et on discute ensuite pour savoir s'ils peuvent bénéficier ou non du droit d'asile. Pour l'instant, La Libye n'est pas un pays stable et le travail de l'UE, comme de la communauté internationale, consiste à chercher une solution politique à la crise. C'est la priorité absolue, qui va au-delà de la question des migrations.

On oublie parfois qu'il y a des Libyens en Libye. Il s'agit d'y créer un Etat stable, en trouvant un accord politique qui permette aux différents protagonistes, y compris au général Haftar, de partager la responsabilité du pouvoir. Il convient de trouver la façon d'unir les Libyens, dans le cadre de la médiation des Nations unies, pour qu'ils partagent la responsabilité de la gouvernance de leur pays, à partir de Tripoli et de Tobrouk, mais aussi de Misrata et du Sud. C'est très important en raison des connexions entre les tribus du Sud et le Sahel. **Comment peut-on travailler avec les autorités libyennes quand on voit la manière**

dont sont traités les migrants et le comportement de certains gardes-côtes qui font du racket ?

Tout comportement violent ou contraire au respect de la dignité est inacceptable. C'est pourquoi l'approche de l'UE a trois dimensions, et fait de la protection des migrants une priorité. D'abord, porter secours et lutter contre les trafiquants. Vingt-cinq Etats membres participent à l'opération « Sophia » en Méditerranée, qui a permis de sauver plus de 39 000 vies, mais qui vise surtout à combattre les réseaux de trafiquants. Grâce à l'opération, une centaine de passeurs ont été remis aux mains de la justice italienne, et plus de 400 bateaux ont été neutralisés. Nous assurons la mise en œuvre de l'embargo sur les armes sous l'égide des Nations unies.

En ce qui concerne les gardes-côtes, nous les formons pour qu'ils soient capables de gérer leurs eaux territoriales, avec un accent spécifique sur le respect des droits de l'homme. L'Europe est le seul acteur à agir en Méditerranée, et j'insiste sur ce point. Ensuite, protéger les personnes retenues en Libye.

En décembre 2016, nous avons débloqué 90 millions d'euros pour aider l'Organisation internationale pour les migrations et le Haut-Commissariat pour les réfugiés, qui maintenant travaillent en Libye. Ils commencent à avoir accès aux camps de détention et assistent les migrants. Ils ont ainsi permis le retour volontaire de plus de 5 000 migrants vers leurs pays d'origine depuis le début de l'année.

L'UE laisse-t-elle les Italiens seuls face à l'afflux des migrants ?

Emmanuel Macron a donné, à Trieste, mercredi 12 juillet, lors du sommet sur les Balkans, un message de vérité: les Etats membres peuvent faire plus et ils n'ont pas toujours fait ce qui était nécessaire. Il a aussi dit clairement qu'il y a une différence entre les réfu-

giés, qui doivent être accueillis avec un système de solidarité interne à l'Europe, et les migrants qui n'ont pas le droit de rester et doivent être rapatriés. Il n'est pas juste que les pays frontaliers soient les seuls à devoir accepter les demandeurs d'asile. Ces derniers ne viennent pas en Italie, mais en Europe.

La grande majorité des personnes arrivant en Italie sont-elles considérées comme des migrants économiques ? C'est donc à l'Italie de s'en occuper...

La responsabilité de renvoyer des migrants en situation irrégulière relève des Etats membres, mais l'UE les aide notamment à travers la négociation d'accords de réadmission vers les pays d'origine. Les personnes qui ont droit à l'asile sont pour l'heure accueillies en Italie, mais il faut améliorer le système du partage de l'asile entre Etats membres, qui ne fonctionne pas. Je le dis comme Européenne, pas seulement comme Italienne. Sans solidarité, l'Europe ne marche pas.

Je vois néanmoins une évolution importante. Il y a trois ans, il y avait un refus général de considérer ce sujet comme une question européenne. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Sur la dimension extérieure, il y a une unité européenne. Auparavant, les pays se concentraient principalement sur les aspects sécuritaires, sur les contrôles aux frontières, aujourd'hui, il s'agit également de nouer des partenariats avec les pays d'origine des migrants.

N'y a-t-il pas un problème moral à sous-traiter le contrôle des migrants à des pays comme la Turquie ou les pays africains ?

Il faut distinguer deux choses. D'un côté, on a un accord avec la Turquie qui porte sur les réfugiés syriens: l'UE ne donne pas d'argent à la Turquie, mais à des partenaires comme les Nations unies ou ONG qui aident les réfugiés en Turquie. De l'autre, on a mis en place des partenariats avec des

pays comme le Niger, le Mali ou le Sénégal, qui sont des pays d'origine ou de transit de migrants. Ce que fait l'UE, c'est du développement local, de l'assistance économique, de la lutte contre les trafiquants et de l'aide aux retours. Mais on ne renvoie jamais les réfugiés relevant du droit d'asile.

Il y a des critiques à propos d'argent versé en Erythrée et au Soudan qui peut être détourné...

C'est faux. Nous n'avons pas d'accord similaire avec le Soudan ou l'Erythrée. Dans ces pays, ce que nous faisons, c'est soutenir la population à travers les agences onusiennes ou des ONG.

L'action en amont, notamment au Sahel, est-elle l'une des clés ?

Bien sûr. Il est important qu'en marge du conseil des ministres franco-allemand du 13 juillet il y ait eu un engagement commun de Paris, Berlin et de l'Union européenne, avec la signature de l'« Alliance pour le Sahel ». C'est notre voisinage direct, on doit s'y concentrer, surtout avec la situation libyenne.

L'Alliance pour le Sahel, qui implique aussi d'autres donateurs internationaux comme la Banque mondiale, est ouverte à tous. Elle comporte un volet économique composé d'aide au développement traditionnel et de promotion de l'investissement privé, et un volet plus axé sur la sécurité. Sur ce plan, l'Union européenne est déjà active, notamment à travers nos missions militaires et civiles au Mali ou au Niger qui aident à la formation des forces de sécurité de ces pays.

L'UE a aussi préparé un soutien de 50 millions d'euros pour la création de la force conjointe du G5 Sahel (qui regroupe le Mali, la Mauritanie, le Burkina Faso, le Tchad et le Niger), qui aidera à lutter contre le terrorisme et le trafic de drogue, intrinsèquement liés. La France est également très impliquée, et j'espère que d'autres vont suivre. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
ALAIN SALLES ET MARC SEMO